

entre nous

La lettre d'informations mensuelle de GRANDLYON HABITAT

7 - Quelle est votre rubrique préférée ?

- a. Actu
 b. Le point sur
 c. Le Geste Vert
 d. Zoom sur
 e. Paroles de locataires
 f. Que dit la loi ?
 g. Nos Z'animos

8 - Aimerez-vous trouver d'autres rubriques dans votre lettre « Entre Nous » ?

- a. Oui b. Non

9 - Si oui, lesquelles ?

10 - Avez-vous d'autres remarques à formuler concernant cette lettre d'informations ?

100% IMMO

11 - Quel intérêt portez-vous à cette lettre ?

- a. Un grand intérêt : vous la lisez en entier
 b. Un certain intérêt : vous lisez les rubriques ou les sujets que vous préférez
 c. Peu d'intérêt : vous jetez un simple coup d'oeil
 d. Aucun intérêt : vous ne la lisez pas

12 - Si vous avez peu ou pas d'intérêt, quelles en sont les raisons ?

- a. Sujets inintéressants ou qui ne me concernent pas
 b. Textes écrits trop petits
 c. Elle ne donne pas envie (trop de couleurs, trop enfantine...)
 d. Autres :

13 - Quelle est votre rubrique préférée ?

- a. Décryptage
 b. Lexic-Immo
 c. Parlons-neuf
 d. 100% Déco
 e. Nos offres du mois

14 - Aimerez-vous trouver d'autres rubriques dans votre lettre « 100% Immo » ?

- a. Oui b. Non

15 - Si oui, lesquelles ?

16 - Avez-vous d'autres remarques à formuler concernant cette lettre d'informations ?

ET VOUS ?

17 - Vous êtes :

- a. Un homme b. Une femme

18 - Vous avez entre :

- a. 18 et 29 ans
 b. 30 et 49 ans
 c. 50 et 69 ans
 d. Plus de 70 ans

Pour nous permettre d'améliorer toujours plus ces lettres d'informations, nous vous invitons à prendre quelques instants pour répondre à cette enquête avant le 1er juin 2018 :

- En nous retournant le document :

- Par courrier à : GrandLyon Habitat
 Direction de la communication
 2, place de Francfort - 69003 Lyon

- Par mail à : com@grandlyonhabitat.fr

- Ou en le déposant à l'accueil de votre agence

→ L'actu

Enquête lettres « Entre Nous » et « 100% Immo » : votre avis est important !

Chaque mois les locataires reçoivent, avec leur avis d'imposition, les lettres **Entre Nous** et **100% Immo**. Ces lettres permettent de traiter de l'actualité des résidents, d'offrir des conseils pratiques ou même de devenir propriétaire grâce aux annonces immobilières (neuf et ancien).

Soucieux d'améliorer ses rubriques, GrandLyon Habitat lance une enquête auprès de ses locataires pour connaître leur avis et noter leurs remarques afin de faire évoluer les lettres.

Pour y répondre, retrouvez l'enquête en pages 3 et 4 à nous retourner avant le 1^{er} juin 2018.



Logementsocial69.fr pour faciliter l'accès au logement social



Depuis octobre 2017, le site internet "**Logementsocial69.fr**" permet aux demandeurs de logements sociaux de **s'informer sur les conditions d'accès au logement social**, de **consulter les offres de logements** sur la Métropole et de **déposer leur demande de logement social** en ligne. Il propose également d'être accompagné par un conseiller dans le suivi de son dossier.

Ce nouveau portail d'information **vient compléter le dispositif d'accueil des demandeurs de logements sociaux dans la Métropole et dans le Rhône** qui inclut notamment la mise en place de Lieux d'Accueil Labellisés. **Les agences de proximité de GrandLyon Habitat font partie de ce réseau de lieux d'informations** qui regroupe communes, bailleurs sociaux et Action Logement.

L'objectif : garantir la même information pour tous et assurer un service de proximité de qualité et accessible sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Mermoz en fête avec le cabaret Citoyen !

Du mercredi 2 au dimanche 6 mai 2018, le Cabaret Citoyen initié par la Compagnie Théâtre du Grabuge fait son festival sur la place André Latarjet à Lyon 8^e. **Durant 5 jours, profitez des nombreuses animations organisées : spectacles, clowns, concerts, lectures participatives, projections de films, chant, bal, « livres services », cantine et buvette, danse...**



GrandLyon Habitat s'associe à l'événement pour permettre à ses résidents de découvrir leur quartier autrement. Petits et grands sont les bienvenus.

Le festival est gratuit et ouvert à tous !

Infos et contact : www.theatredugrabuge.com / 04 72 33 69 26

€ Le point Sur...

Le règlement du loyer par TIP SEPA

GrandLyon Habitat vous offre la possibilité de régler votre loyer par TIP SEPA.

Pour cela, il vous suffit de signer et dater le TIP SEPA situé en bas de votre avis d'échéance et de le renvoyer directement.

POUR RAPPEL :

Les enveloppes jointes aux avis d'échéance des locataires payant par TIP comportent désormais l'adresse suivante:

CENTRE DES PAIEMENTS
GrandLyon Habitat
87 074 LIMOGES cedex 9

Une vie de chien au naturel

Tiques, puces et moustiques sont les ennemis de petite taille de nos animaux de compagnie. Une recette maison réalisée avec des produits naturels et efficaces existe pour les protéger et éviter de leur administrer des pesticides ou insecticides chimiques très toxiques.

Les ingrédients :

- 150 ml d'eau pure
 - 150 ml de vinaigre de pomme
 - 3 cuillères à café d'huile de Neem
 - 3 cuillères à café d'huile de Cataire
 - 10 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus citronné
 - 10 gouttes d'huile essentielle de citronnelle de Java
- (Ne pas mettre d'huiles essentielles si vous utilisez la recette sur un chat)

En pratique :

Après avoir réalisé le mélange, secouez vivement puis pulvérisez sur le pelage de l'animal avant chaque promenade. La « potion » est à conserver au réfrigérateur dans une bouteille en verre bleu.

Cette rubrique répond aux questions que vous vous posez ? N'hésitez pas à nous interpeller par mail à ce sujet : com@grandlyonhabitat.fr.



★ Zoom Sur...

La Réduction de Loyer Solidarité

Afin de compenser la baisse de l'APL prévue par la loi de Finances, un nouveau dispositif est mis en place : la RLS ou Réduction de Loyer Solidarité.

Entré officiellement en vigueur au 1^{er} février 2018 (art.126, III, D de la Loi de Finances), l'application de ce dispositif est prévue au printemps 2018 pour permettre sa mise en place entre les CAF et les bailleurs sociaux.

En quoi ça consiste ?

La RLS, c'est une réduction que les bailleurs sociaux doivent appliquer sur le loyer des locataires dont les ressources sont situées sous un plafond. Elle peut être considérée comme une baisse de loyer.

Qui est concerné ?

Les locataires dont les ressources sont inférieures à un plafond de ressources mensuelles fixé au 1^{er} janvier de chaque année par un arrêté.

Ce plafond dépend de la composition du foyer et de la zone géographique.

Ce dispositif peut donc concerner :

- les locataires qui bénéficient des APL
- les locataires ne bénéficiant pas de l'APL mais qui rentrent dans son champ d'application, en fonction de leurs ressources.

Qui calcule la RLS ?

- Pour les locataires qui bénéficient de l'APL, la CAF ou la MSA de votre département calcule et transmet à votre bailleur, chaque mois, le montant de la RLS. **Vous n'avez donc aucune démarche à effectuer.**
- Pour les locataires qui ne disposent pas de l'APL, c'est le bailleur qui détermine votre éligibilité à la RLS en s'appuyant sur les informations recueillies dans les enquêtes SLS et OPS.

À noter :

La RLS a pour date d'effet le 1^{er} février 2018. L'avis d'échéance qui sera émis dès l'application de ce dispositif (en mai ou juin 2018) comportera des régularisations au titre des mois concernés depuis février 2018.

♻️ Le geste vert...

Recycler ses vieux appareils électriques

Presque tous les appareils électriques et électroniques peuvent être réparés ou réutilisés, à condition qu'ils soient bien collectés par une filière de recyclage.

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- **Je donne mon appareil à une association** qui remet en état, recycle ou revend les objets, en employant des personnes en réinsertion professionnelle.
- **Je l'apporte dans une déchetterie** qui collecte les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Le site www.icijecycle.org m'indique où déposer mes appareils.
- **Si j'achète un appareil neuf en magasin**, celui-ci est obligé de reprendre l'ancien. Cette opération n'est possible qu'à appareil équivalent : je ne peux ramener mon frigo que pour l'achat d'un frigo.



Réalisation : Direction de la Communication de GRANDLYON HABITAT - Dépot légal ISSN 1630-5140 / Crédits photos : GRANDLYON HABITAT / RC 421 203 555 - Imprimé sur papier 100% recyclé.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

« ENTRE NOUS » et « 100% IMMO » 2018

Chers lecteurs, votre avis nous intéresse !

Vous recevez chaque mois avec votre avis d'échéance les lettres d'informations :

- « Entre Nous » traitant de l'actualité dans vos résidences et offrant des conseils pratiques pour bien vivre dans votre logement
- « 100% Immo » dédié à l'actualité immobilière et aux offres de vente (neuf et ancien) proposées par GrandLyon Habitat

Pour nous permettre d'améliorer toujours plus ces lettres d'informations, nous vous invitons à prendre quelques instants pour répondre à cette enquête avant le 1^{er} juin 2018 :

- En nous retournant le document :

- Par courrier à : GrandLyon Habitat
Direction de la communication
2, place de Francfort - 69003 Lyon

- Par mail à : com@grandlyonhabitat.fr

- Ou en le déposant à l'accueil de votre agence



LES LETTRES EN GÉNÉRAL

1 - Les lettres sont diffusées chaque mois (excepté le mois d'août). Cette fréquence de diffusion vous convient-elle ?

- a. Oui b. Non

2 - Si non, pourquoi ?

3 - Comment préférez-vous recevoir vos lettres ?

- a. Je souhaite continuer à les recevoir par courrier, avec l'avis d'échéance
- b. J'aimerais qu'elles soient disponibles sur le site internet, dans mon espace locataire (en recevant un mail d'alerte sur mon adresse mail dès parution)
- c. J'aimerais les recevoir par mail sous la forme d'une newsletter

4 - Préférez-vous que les deux lettres soient réunies en une seule ?

- a. Oui b. Non

ENTRE NOUS

5 - Quel intérêt portez-vous à cette lettre ?

- a. Un grand intérêt : vous la lisez en entier
- b. Un certain intérêt : vous lisez les rubriques ou les sujets que vous préférez
- c. Peu d'intérêt : vous jetez un simple coup d'œil
- d. Aucun intérêt : vous ne la lisez pas

6 - Si vous avez peu ou pas d'intérêt, quelles en sont les raisons ?

- a. Sujets inintéressants ou qui ne me concernent pas
- b. Textes écrits trop petits
- c. Elle ne donne pas envie (trop de couleurs, trop enfantine...)
- d. Autres :